



Cyber Bullying ou Cyber harcèlement

Cyber Bullying ou Cyber harcèlement

Qu'est-ce que le cyber harcèlement ?

Selon Peter K Smith, le cyber harcèlement est « un acte agressif intentionnel perpétré au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime ».

C'est une forme nouvelle de harcèlement. Ce sont des persécutions réalisées par le biais d'internet, des réseaux sociaux ou encore de Sms. C'est une forme de harcèlement à diffusion rapide et à grande échelle. Ces persécutions sont incessantes puisqu'elles sont réalisées à distance, le jour comme la nuit. Le cyber harcèlement est souvent réalisé de manière groupé.

Puisque les harceleurs ne sont pas visibles, voire parfois anonymes, leur nombre augmente et les attaques se veulent de plus en plus violentes. Le cyber harcèlement peut conduire au suicide de la victime.

Les formes du cyber harcèlement

Propagation de rumeurs, usurpation d'identité, publication de photos ou de vidéos compromettantes, piratage de compte, intimidations, moqueries ou menaces en ligne, discussions, création groupe contre un camarade, ...

Comment réagir ?

- Tout le monde doit se sentir concerné
- Se demander ce que cela nous ferait
- Ne pas participer
- Sauvegarder les preuves
- Demander de l'aide

Quels risques pour le harceleur ?

Le cyber harcèlement est un délit, article 222-33-2-2 du code pénal, il est puni d'une peine de 2 ans de prison et de 30 000€ d'amende, majorées si la victime a moins de 15 ans. Cependant, si l'auteur est un mineur de plus de 13 ans, il encourt une peine d'1 an de prison et de 7 500€ d'amende, majorées si la victime a moins de 15 ans.

innocenceendanger.org

[f /ied.france](https://www.facebook.com/ied.france)

[@innocencedanger](https://twitter.com/innocencedanger)

[@/innocenceendanger](https://www.instagram.com/innocenceendanger)

contact@innocenceendanger.org

Quelques chiffres

Selon l'UNESCO le cyber harcèlement est en hausse. La proportion d'enfants confrontés au cyber harcèlement est passée de 8 à 12% entre 2010 et 2014. Les filles et les enfants les plus jeunes sont les plus concernés.

Etude de 2017 :

- 40% des élèves déclarent avoir déjà subi une agression en ligne
- 85% des faits sont commis en groupe
- 22% des enfants cyber harcelés n'en parlent à personne
- 61% des enfants cyber harcelés ont des pensées suicidaires
- 3 enfants cyber harcelés se suicident chaque année